

**FICHE DE POSTE**

**ASVP CAVALIER-CAVALIERE SAISONNIER du 01/06 au 30/09/2025**

**Employeur :** Monsieur le Maire David RACHLINE MAIRIE DE FREJUS

Place Formigé 83600 FREJUS

**Poste à pourvoir :** 01/06/2025

**Date limite de candidature :** 30/04/2025

**Type d’emploi :** Emploi saisonnier

# Nombres de postes : 4

**Durée de la mission :** 4 mois / 35h par semaine

**Métier :** Agent de Surveillance de la Voie Publique **ASVP**

**BRIGADE EQUESTRE**

**CONTEXTE :**

Située sur le bord de la Méditerranée, dans le département du Var Est, Fréjus fait partie des communes favorisées par son cadre idyllique de la côte d’azur. La brigade équestre patrouillera sur la franche côtière ainsi que sur la base nature tout au long de la durée du contrat**.**

**CONDITIONS :**

Du 01 juin au 30 septembre 2025, 7 jours/7 avec 2 jours de repos dans la semaine, de 07 heures à 15 heures, horaires adaptables en fonctions des évènements organisés sur la commune tout en priorisant le bien-être animal adapté au code du travail. Le saisonnier sera assermenté.

# MISSIONS :

-Surveillance et relevé des infractions relatives à l’arrêt et au stationnement conformément au code de la route.

-Participation aux dispositifs de sécurité lors des évènements et manifestations.

-Prévention de la voie publique.

- Renseignement des usagers.

# PROFILS CAVALIERS :

-Être titulaire d’un galop 5 minimum.

-Connaissance des soins à apporter aux chevaux.

-Sens du service public.

-Courtoisie, diplomatie et fermeté.

-Capacité à travailler en équipe.

-Être propriétaire de son cheval.

# INFORMATONS COMPLEMENTAIRES :

-Présentation d’une attestation d’un vétérinaire de moins de 1 mois, avec **Mention compatibilité** à

l’activité de surveillance de la voie publique ASVP et travail journalier en condition de patrouille urbaine en pleine saison estivale.

- Ferrure du jour d’embauche ainsi que les 3 autres mensuelles prises en charges par la collectivité.

-Frais vétérinaires pris en charges imputable au service.

-Soins dentaires, vaccins et autres soins de la sorte non imputable au service.

-Accueil de l’équidé **UNIQUEMENT** en paddock.

# POSTULATIONS :

Veuillez adresser vos candidatures par mail avec **CV et lettre de motivation au plus tard Le 30 Avril 2025** à :

* [**rh.saisonestivale@ville-frejus.fr**](mailto:rh.saisonestivale@ville-frejus.fr)
* [**secpm@ville-frejus.fr**](mailto:secpm@ville-frejus.fr)
* [**s.lechapelain@ville-frejus.fr**](mailto:s.lechapelain@ville-frejus.fr)